

CONTACTER SON·SA DÉPUTÉ·E

Ce document a vocation à détailler les outils pour interpeller les parlementaires et les initier aux problématiques de financements de la recherche.

Acteur·ices démocratiques souvent laissés·es de côtés ou évité·es, leur mobilisation en grand nombre permet de transmettre des questions au gouvernement sur le thème des conventions citoyennes.

N.B. Cette fiche-action est un outil collaboratif qui tend à s'enrichir à partir de vos retours et expériences auprès des parlementaires. Les informations énumérées permettent de donner à voir une partie des actions à entreprendre sans pour autant faire acte de méthodologie.





ÉTAPE 1: ÉCRIRE À SON-SA DÉPUTÉ-E

QUELQUES RECOMMANDATIONS

ÊTRE CONCIS·E ET IMPACTANT·E

Expliquer la démarche en quelques lignes.

DONNER ENVIE

Utiliser le champ lexical de la "démocratie" et de "l'écologie".

NE PAS TOUT EXPLIQUER DANS LE MESSAGE

En allant droit au but, on ne perd pas le lecteur.

DONNER UNE RÉFÉRENCE

Ne pas hésiter à citer la tribune dans *Le Monde* pour crédibiliser le mouvement. Ainsi on montre que l'action n'est pas isolée mais qu'elle s'inscrit dans un mouvement d'opinion.

EXEMPLE DE LETTRE / COURRIEL

Madame la députée,

Nous souhaitons vous rencontrer, avec l'association Sciences Citoyennes, pour agir pour plus de démocratie dans les choix d'affectation de l'argent public pour la recherche scientifique. Voir notre tribune dans [Le Monde](#) (texte intégral [ici](#)).

Serait-il possible d'obtenir un rendez-vous prochainement pour en discuter plus avant avec vous?

Merci pour votre mobilisation pour la planification écologique.

Veuillez agréer, Madame la députée, l'expression de nos sincères salutations.

[Mon nom] pour *Horizon TERRE*.



ÉTAPE 2 : DÉROULÉ DU RENDEZ-VOUS

Lorsqu'on est reçu par son·sa député·e, il est important de gérer son temps.

La durée des entrevues varie entre **20 minutes et 1 heure**.

Une technique est de demander dès le début "est-ce qu'on peut avoir 1 heure ?"

Une description du problème avec le diaporama

Durée : 10 à 20 minutes

Il faut s'assurer qu'on parle de la même chose en **définissant clairement la problématique grâce au diaporama**. Pour faciliter l'échange, apportez le diaporama imprimé en deux exemplaires et laissez une copie à sa disposition.

Discussion

Durée : 10 à 20 minutes

Sans doute l'étape la plus importante : **bien noter les remarques, les intérêts, les désaccords et les préoccupations du·de la député·e**. Merci de faire un compte rendu qui nous permettra de définir des pistes d'action pour ce député et pour d'autres et d'améliorer la présentation.

Proposer une action « clé en main »

Durée : 5 à 10 minutes

La première action parlementaire sur un nouveau sujet est la **question écrite au gouvernement (QÉAG)**.

Pour gagner en crédibilité et en efficacité, il est conseillé d'apporter une QÉAG en amont de la réunion (cette question peut être rédigée avec l'aide des acteur·rices du projet Horizon TERRE).

Enfin, pensez bien à noter les remarques et préoccupations des député·es. Ces retours pourraient permettre de rédiger une autre QÉAG *a posteriori* et de lui envoyer.